

# Clin d'œil

Le présent rapport environnemental repose sur le système d'indicateurs de l'Association pour la gestion environnementale et la durabilité dans les établissements financiers (Verein für Umweltmanagement und Nachhaltigkeit in Finanzinstituten – VfU). Le calcul des émissions de gaz à effet de serre repose sur la base de données Ecoinvent (version 3.1). Les émissions de gaz à effet de serre sont mesurées en équivalents CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e).

Les émissions de gaz à effet de serre de la Bundesbank se sont élevées en 2020 à environ 15 600 tonnes, ce qui correspond à une réduction par rapport à la valeur de l'année de base 2013/2014 (28 650 t) d'un peu plus de 46 pour cent. Chaque agent de la Bundesbank génère ainsi actuellement environ 1,5 tonne de CO<sub>2</sub>e. Les objectifs de réduction pour 2020, respectivement 2025, ont donc été dépassés. Par ailleurs, la pandémie de coronavirus a renforcé la

réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2020. Entre autres, une grande partie des déplacements professionnels n'a pas été réalisée, et un nombre important d'agents a travaillé entièrement ou partiellement en télétravail. Pour tenir compte également de la consommation d'électricité dans le cadre du télétravail, celle-ci a été approximativement incluse dans les calculs.

La consommation thermique, avec 63 pour cent, constitue – comme les années précédentes – la principale source d'émission de gaz à effet de serre. En ce qui concerne les déplacements professionnels, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de plus de moitié par rapport à l'année précédente. Ils représentent toutefois encore la deuxième plus grande part aux émissions de gaz à effet de serre de la Bundesbank. Les émissions de CO<sub>2</sub>e occasionnées par les déplacements professionnels sont rétroactivement compensées pour chaque année.

